

DANIEL MILLAUD DEMANDE L'OUVERTURE DES ARCHIVES MILITAIRES

« Le secret défense sur les essais nucléaires est comparable à l'affaire du sang contaminé... »

Le sénateur centriste, Daniel Millaud, auquel Gaston Flosse a succédé au Palais du Luxembourg en septembre 1998, demeure favorable à l'ouverture des archives militaires relatives aux expérimentations françaises dans le Pacifique. Son opposition aux essais remonte à 1973 et l'une de ses dernières interventions au Sénat, il y a un an jour pour jour, concernait la levée du secret défense apposé sur le passé nucléaire de la Polynésie. Interview.

Les Nouvelles de Tahiti : M. le sénateur, il y a un an, à la tribune du Sénat, vous demandiez au ministre de la Défense, Alain Richard, "d'ouvrir à toute personne intéressée l'accès aux archives de l'armée, relatives aux expériences nucléaires en Polynésie française de 1966 à 1996". Etes-vous toujours favorable à une telle ouverture ?

Le sénateur Daniel Millaud : « Absolument. Refuser d'ouvrir les archives sous prétexte qu'elles sont couvertes par le secret défense ne tient pas. Les éventuelles leucémies et les accidents n'ont rien à voir avec le secret défense, contrairement à la composition des bombes. Si les essais n'étaient pas dangereux, qu'on laisse le libre accès aux documents.

Ce blocage me fait penser à l'affaire du sang contaminé, où des gens qui n'ont rien demandé se trouvent touchés dans leur intégrité physique. En 1981, le haut-commissaire de la République nous assurait "qu'aucune trace de radionucléides n'a été décelée dans l'océan". Le ministre de la Défense de l'époque déclarait aussi que "la super-priorité, c'est celle de la sécurité des personnels". Ne devraient-ils pas aujourd'hui être traduits devant la haute cours de Justice ? (...)

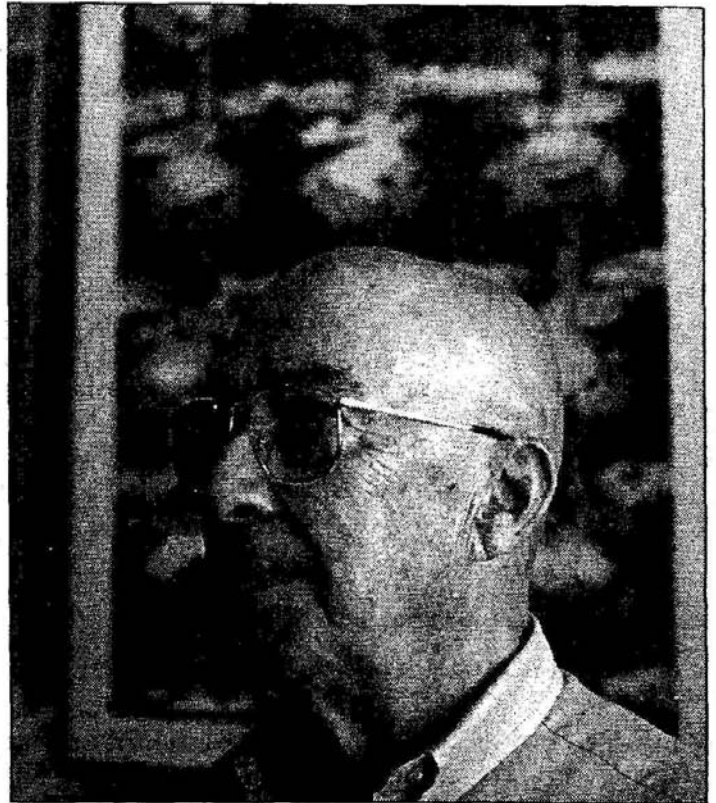
Ce combat pour la vérité n'est pas nouveau. Déjà en 1973, le député Francis Sanford, le sénateur Pouvanaa A Oopa et moi-même, son suppléant, avions adressé une lettre ouverte aux habitants de la France métropolitaine pour que cessent les expérimentations. A l'époque, un article du "Monde" disait que la production de lait à Taravao avait été interrompue pendant quelques

semaines. Il semble que la France a pourtant un devoir de vérité envers les Polynésiens. En outre, la bombe appartient désormais au passé. Si c'est une arme de paix comme on nous la toujours dit, que l'on aille jusqu'au bout, d'autant qu'il n'est pas sûr non plus qu'il y ait eu de grosses catastrophes. »

LNDT : Comment les archives pourraient-elles être ouvertes, alors que, selon la loi, le secret défense ne pourra être levé qu'en 2006, soit 60 ans après le premier tir ?

D. M. : « Je cherche surtout à atteindre mon but, qui est effectivement l'ouverture des archives. Qu'il y ait des associations qui fassent campagne, pourquoi pas. Mais en politique, j'ai appris à me méfier de la sincérité de certaines démarches. Pour obtenir satisfaction, il faut convertir les parlementaires. C'est au Parlement de décider de l'ouverture des archives. S'il l'exige, le président de la République, chef des Armées, ne pourra pas aller à son encontre. Au Sénat, la question a cependant peu été abordée. Moi-même, j'étais blasé.

Je vous avouerais également que, quand j'étais membre de l'Assemblée Territoriale, j'ai fait du chantage afin que l'État paye une taxe forfaitaire pour les importations "scientifiques" à Moruroa. On peut donc estimer que j'ai tiré profit du CEP. Je reconnais qu'ils étaient très malins. En tant que membre de la commission de la Défense nationale, je me suis rendu à plusieurs reprises sur les sites, avec d'autres parlementaires et une fois avec le président Mitterrand. On nous installait sur une terrasse avant de passer à table. On nous servait du Champagne, puis



Le sénateur Daniel Millaud, chez lui, devant un tableau réalisé par un proche et représentant les tirs atmosphériques. (Photo T.D)

LNDT : Comment expliquez-vous que les actuels parlementaires polynésiens n'évoquent que rarement la question du secret défense ?

D. M. : « Je sais que Gaston Flosse s'en était ému, il y a quelques années. Mais il faut connaître l'embrigadement qu'il y a au Sénat et à l'Assemblée. Il faut suivre la discipline du groupe auquel on appartient. Vos amis politiques vous disent parfois "tais-toi sinon on ne te soutient pas..." ».

LNDT : Pensez-vous que le CEP est responsable de tous les maux dont souffre aujourd'hui la Polynésie, comme cela a pu être dit ?

D. M. : « On a toujours dit : "Le CEP a tout démolé". Or, il faut savoir que son implantation est arrivée au moment opportun. Il y avait une grave crise internationale et, localement, l'exploitation du phosphate de Makatea, dont les exportations équilibraient la balance commerciale du territoire, était sur le point de s'arrêter.

consommation intérieure sans pour autant importer massivement, en s'appuyant sur la production locale. On nous a répondu que c'était tout ou rien et que nous ne pouvions produire suffisamment. Il y a alors eu un engrenage. Le CEP avait besoin de main d'œuvre ; il l'a fait venir des îles. Les chantiers, une fois achevés, celle-ci s'est retrouvée confinée dans ce que nous pourrions appeler la grande banlieue de Papeete.

Je crois qu'il ne faut ni diaboliser l'effet CEP ni le considérer comme un miracle. Il faut également se méfier des chiffres. Les services de l'État, par exemple, annonçaient que les transferts métropolitains s'élevaient à 160 milliards de Fcfp, puis l'Institut territorial de la statistique, annonçait à son tour 140 milliards de Fcfp. Enfin, quand on examinait les documents budgétaires remis aux parlementaires sur les véritables dépenses ou les sommes engagées par l'État sur le territoire, on constatait une différence de 20% par rapport à ce qui était initialement annoncé. Vous savez, dans le calcul de la répartition des dépenses de l'État par habi